

**Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE
(Remplissez la case lorsque concerné)**

	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) Concernées	Observations
C o d e l ' e n v i r o n n e m e n t	CERFA Précisant: -identité du demandeur -emplacement de l'installation -nature et volume des activités -rubrique de classement nomenclature installations classées -identité de l'architecte auteur du projet -surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations -lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher -déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par communes concernées (article 4-4° du décret n°2014-450)	CERFA	72-Neoen-LaVoieVerte-1-CERFA	1. CERFA	Document entier	-
	Procédés de fabrications (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	72-Neoen-LaVoieVerte-3-DemandeAutorisationUnique&Complément	3. Description de la demande	14 à 17	
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	72-Neoen-LaVoieVerte-3-DemandeAutorisationUnique&Complément	3. Description de la demande	4 à 9 ET 20 à 36	
	Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000(R 512-6 /1° du CE)	AU-3	72-Neoen-LaVoieVerte-AU3-Plan25000e	7. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'environnement	Document entier	
	Plan à l'échelle de 1/2500 au minimum des abords de l'installation (R 512-6/2° du CE)	AU-4	72-Neoen-LaVoieVerte-AU4-Plan2500e	7. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'environnement	Document entier	
	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation-ou à échelle réduite si cela est sollicité- (R512-6/3° du CE)	AU-5	72-Neoen-LaVoieVerte-AU5-Plan1000e	7. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'environnement	Document entier	
	Etude d'impacts (R 512-6/4° du CE)	AU-6	72-Neoen-LaVoieVerte-4-EtudeImpacts&Complément	4. Etude d'impacts	Document entier	

	Résumé non technique de l'étude d'impacts (R122-5 du CE)	AU-7	72-Neoen-LaVoieVerte-4-EtudeImpacts&Complément	4. Etude d'impacts	7 à 18	
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU-8	72-Neoen-LaVoieVerte-4-EtudeImpacts&Complément	4. Etude d'impacts	187 à 194	
	Etude de dangers (R512-6/5° du CE)	AU-9	72-Neoen-LaVoieVerte-5-EtudeDeDangers&Complément	5. Etude de dangers	Document entier	
C o d e d e l 'u r b a n i s m e	Notice Précisant (R431-8 du CU): 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet : a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants; c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagement situés en limite de terrain d) Les matériaux et les couleurs des constructions e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.	AU-10.1	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural&Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	1 à 4	
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier côté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural&Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	5 à 16	
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural&Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	17 à 18	
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural&Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	19 à 22	
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrains (R431-10 du CU)	AU-10.5	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural&Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	23 à 27	

	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural & Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	23 à 25	
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural & Complément	6. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme	26 à 27	
D é c r e t 2 0 1 4 - 4 5 0	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement , étude impact précisant les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	PJ-1	N.A	N.A		
	Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie, Etude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (article 6 I du décret))	PJ-2	N.A	N.A		
	Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieurs avec la réglementation technique en vigueur (article 6 II du décret).	PJ-3	72-Neoen-LaVoieVerte-5-EtudeDeDangers&Complément	5. Etude de dangers	25 à 26 75 à 82	
	Si le projet nécessite une dérogation "espèces protégées" , Etude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° article du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (article 7 du décret)	PJ-4	N.A	N.A		
	Si site nouveau , avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-5	72-Neoen-LaVoieVerte-8.2-AvisRemiseEnEtat	8. Accords - Avis consultatifs	5 à 6	
	Si site nouveau , avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-6	72-Neoen-LaVoieVerte-8.2-AvisRemiseEnEtat	8. Accords - Avis consultatifs	2 à 4	
	Modalités des garanties financières (R512-5° du CE)	PJ-10	72-Neoen-LaVoieVerte-3-DemandeAutorisationUniq ue&complement	3. Description de la demande	30 à 31	

**Autres pièces présentes dans le dossier
(Remplissez la case lorsque concerné)**

Pièce	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) Concernées
-------	------------------------	----------------------------	--------------------

Si le projet propose une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne en application du L6352-1 du code des transports (<i>article 8 1° du décret</i>) - accord de la Défense - accord de la DGAC	72-Neoen-LaVoieVerte-8.1-AvisOpérateursRadar	8. Accords - Avis consultatifs	2 à 4
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense, accord de la Défense (<i>article 8 2° et 3° du décret</i>)	N.A		
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (<i>article 8 4° du décret</i>)	72-Neoen-LaVoieVerte-8.1-AvisOpérateursRadar	8. Accords - Avis consultatifs	3 à 4
Accord des opérateurs radars concernés (<i>précisez lesquels</i>) (<i>article 8 5° du décret</i>)	72-Neoen-LaVoieVerte-8.1-AvisOpérateursRadar	8. Accords - Avis consultatifs	2 à 4
Demande de dérogation à l'article R.512-6 du code de l'environnement	72-Neoen-LaVoieVerte-Demande derogation Plan	7. Documents spécifiques demandés au titre du code de l'environnement	Entier
Complément au dossier d'Autorisation Unique	72-Neoen-LaVoieVerte-4-EtudeImpacts&Complément 72-Neoen-LaVoieVerte-5-EtudeDeDangers&Complément 72-Neoen-LaVoieVerte-6-NoticeEtProjetArchitectural&Complément 72-Neoen-LaVoieVerte-3-DemandeAutorisationUnique&Complément	4. Etude d'impacts	Annexe D de l'étude d'impact